



Société de
Viticulture
& d'Horticulture
d'ARBOIS
(J u r a)

Arbois
JURA

Pays de Pasteur

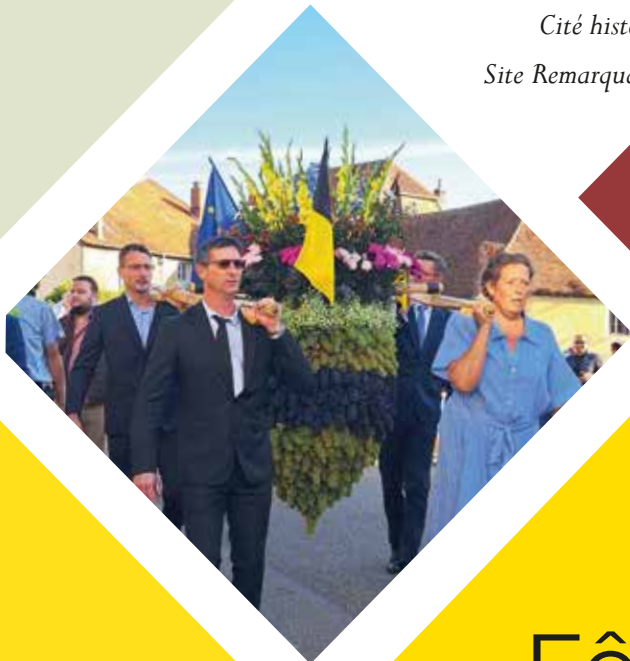
Capitale des Vins du Jura

Cité historique

Site Remarquable du Goût



Dossier de presse



Fête du Biou



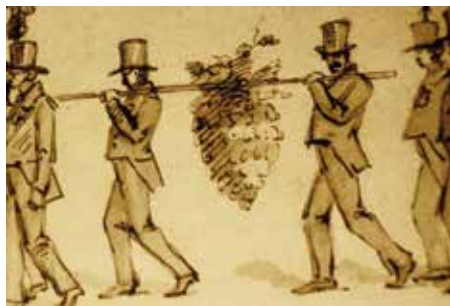
Mairie d'Arbois - Service culture et communication

03.84.66.55.42  culture@arbois.fr

 www.facebook.com/ActuVilleArbois/

 www.instagram.com/arbois_ville/

QU'EST-CE QUE LE BIOU ?



Le Biou est une fête périodique viti-vinicole, jour de la fête patronale (Saint-Just est le saint patron de la paroisse) et anniversaire de la Libération d'Arbois. Elle se déroule chaque premier dimanche de septembre, avec deux cortèges distincts : l'un religieux, celui de la grappe (le biou), documenté pour la première fois en 1665 ; l'autre laïc et républicain, celui de la couronne, existant depuis 1922.

DÉROULEMENT DU BIOU

Le Biou débute le vendredi avant le week-end de fête par un moment non public durant lequel se réunissent les quatre vigneron porteurs du biou. Ensemble ils définissent ou redéfinissent leurs rôles propres et se concertent sur les améliorations et modifications à apporter à la fête et à son organisation.

Le lendemain matin, le samedi, les vigneron d'Arbois vont individuellement cueillir des grappes de raisins blancs et rouges dans leur domaine pour les apporter à la Maison Vercel. Le samedi après-midi, les porteurs se chargent de la confection du biou, sous le regard des autres vignerons, des membres de leurs familles, enfants et parents, de proches venus à l'occasion de la fête et d'Arboisiens.

À côté, dans la même pièce, des sociétaires de la Fruitière Vinicole d'Arbois composent une couronne de raisins selon un même principe d'assemblage de grappes.

Femmes, enfants et personnes âgées se chargent de sa décoration, ainsi que celle de piques et de hallebardes. Le temps de la fabrication est le premier moment de rassemblement intergénérationnel et de retrouvailles entre les Arboisiens, les vignerons. À l'issue de celui-ci, les personnes présentes partagent du crémant du Jura offert par le président de la Société de Viticulture.

Parallèlement, dans la même pièce, d'autres acteurs composent une couronne de raisins selon un même principe d'assemblage de grappes. Femmes, enfants et personnes âgées se chargent de sa décoration avec des piques ou hallebardes. Le temps de la fabrication est le premier moment de rassemblement intergénérationnel et de retrouvailles entre les Arboisiens, les vignerons. À l'issue de celui-ci, les personnes présentes partagent du crémant du Jura offert par le président de la Société de viticulture.





Le dimanche matin tôt, l'un des quatre porteurs du biou part cueillir des pampres dans ses vignes. Ceux-ci décorent la couronne de raisins et les piques, mais viennent aussi feuiller le biou. L'horticulteur d'Arbois coiffe le biou de fleurs et de drapeaux et apporte dix-huit bouquets qui seront remis par le président de la Société de Viticulture à des « notables », c'est à dire les personnalités invitées.



À 9h40 commence le défilé du Biou. Devant la Maison Vercel, se forme un cortège dans lequel prennent place les quatre vigneron porteur du biou suspendu à un brancard. Ils sont précédés d'un groupe de violonistes, issu de l'école municipale de musique. Tout au long du parcours, ils joueront en ritournelle un répertoire composé de deux mélodies populaires. Le maire et le président de la Société de Viticulture et, avec eux, les vigneron et les personnalités invitées prennent place derrière le biou. Toutes les personnes qui le désirent peuvent se joindre au cortège : des familles et leurs invités, vigneron, groupes d'amis, etc. Les vigneron se distinguent dans le cortège par le port de piques. Deux d'entre eux, en amont, portent des piques aux armes de la ville, ils règlent la cadence du cortège. Les autres l'encadrent.



Le cortège remonte ainsi la ville jusqu'à l'église Saint-Just où le biou est accueilli par le clergé. Entré dans l'édifice, il est accroché à un filin, béni par le prêtre et élevé dans le chœur. Les membres du cortège ne participent pas tous à la cérémonie religieuse. Certains rebrousse chemin à l'entrée de l'église ou attendent l'élévation de la grappe pour sortir. D'autres assistent à l'office, lui conférant un caractère religieux ou simplement culturel. S'en suit une messe dans laquelle l'officiant convoque le registre biblique assimilant ainsi le biou à la grappe de Canaan (Episode de l'Ancien Testament, où les envoyés de Moïse rapportent une grappe de raisin comme preuve de la découverte de la Terre Promise (Nombres XIII, 20-24)). Si l'accent est là mis sur la relation entre l'humain et une surnature, il peut aussi l'être sur la relation entre les humains, permettant à chacun, croyant ou non-croyant, de se retrouver. Pendant l'office, chaque porteur prononce une « intention de prière ».



Vers la fin de la messe, les porteurs s'éclipsent et se rendent, seuls, dans la sacristie pour y partager brioche et vin qu'ils apportent chaque année à tour de rôle. À la sortie de la messe, les bouquets donnés aux invités sont déposés au monument aux morts, second lieu de cérémonie de la fête.

Retour est fait ensuite à la Maison Vercel où prend corps un second cortège derrière la couronne de raisins, portée par deux jeunes vigneron coopérateurs de la Fruitière Vinicole. Précédée d'une fanfare marchant au pas de sa musique, la couronne est suivie de porte-drapeaux, des pompiers de la ville, puis du maire, du président de la Société de Viticulture, du préfet du département et de différents élus. Les personnes qui le désirent (habitants, vigneron) participent au défilé. Il est également possible d'assister à ce défilé, comme à celui du biou, dans la rue ou depuis sa fenêtre.



Retour est fait ensuite à la Maison Vercel où prend corps un second cortège derrière la couronne de raisins, portée par deux jeunes vignerons coopérateurs de la Fruitière Vinicole. Précédée d'une fanfare marchant au pas de sa musique, la couronne est suivie de porte-drapeaux, des pompiers de la ville, puis des représentants politiques : le maire, le président de la Société de Viticulture, le préfet du département, les représentants de la Région et du conseil général du Jura, un des membres du conseil municipal des jeunes. Les personnes qui le désirent (habitants, vignerons) participent au défilé. Il est également possible d'assister à ce défilé, comme à celui du biou, en simple spectateur dans la rue ou depuis sa fenêtre.

Le défilé se dirige cette fois au monument aux morts auquel la couronne est accrochée et où des gerbes sont déposées. Ce moment, patriotique, est l'occasion d'un rassemblement de la population autour d'un hommage rendu aux fondateurs de la Fruitière, aux soldats, pour beaucoup vignerons arboisiens mais aussi étrangers, morts dans différentes guerres, et aux militaires d'aujourd'hui. Le maire prononce là un discours, pour une part, commémoratif. Il rappelle, via le jumelage entre Hausach et Arbois, la réconciliation franco-allemande. Le moment public de la fête du Biou se clôt par un vin d'honneur offert à l'ensemble des participants par les vignerons arboisiens. Il se déroule dans un lieu public de la ville : un square ou une place.

À Arbois, le repas de ce jour du Biou est festif et familial. On y convie les amis proches.



Le Biou au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO



Faire inscrire la cérémonie du Biou sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité...

En 2006, la France a ratifié la convention de l'Unesco (Organisation mondiale pour l'éducation, la science et la culture) portant sur le patrimoine culturel immatériel (PCI).

Dans cette convention, on entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. »

Peuvent donc en faire partie :

- les traditions et expressions orales ;
- les arts du spectacle ;
- les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;
- les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel ;
- les pratiques sociales, rituels et événements festifs.

Le Biou relève de cette dernière catégorie mais touche aussi aux connaissances et pratiques concernant la nature.

La Ville d'Arbois et la Société de Viticulture d'Arbois, soutenues par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté (DRAC), ont décidé de présenter la candidature de la cérémonie du Biou à l'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La convention de l'Unesco, comme le dossier de candidature, donne un rôle primordial aux groupes et à la population pour désigner ce qui, pour eux, est du patrimoine.

Méthodes entreprises

Ce projet de présentation d'un dossier de classement à L'UNESCO donne l'opportunité de conduire un travail de recherche en sciences sociales sur les modalités d'attachement de la population arboisienne à la cérémonie, sur les valeurs qu'elle lui donne et ce qu'elle représente pour elle.

Après une première phase en décembre 2011 auprès d'acteurs proches du Biou, l'enquête ethnologique s'est poursuivie au printemps 2012 auprès de la plus grande partie possible de la population arboisienne, avec le concours de Noël Barbe, ethnologue au CNRS et à la DRAC Franche-Comté, et Flavie Ailhaud, ethnologue. Pour ce faire, plusieurs dispositifs participatifs ont été mis en place dans la ville d'Arbois : travail avec les écoles et la maison de retraite, groupe de discussion avec les vignerons, blog et page facebook, urnes et livres d'or dans les commerces et lieux publics de la ville.

En outre, un film a été tourné au printemps et à l'automne 2011, il repose sur des images de la cérémonie du Biou, sur des entretiens avec les acteurs de celle-ci, sur l'enquête ethnologique et le processus de sa mise en patrimoine. Ce film, soutenu par le Ministère de la Culture, est produit par l'IRIMM (Institut Régional de l'Image et du Multimédia) et réalisé par Bernard Boespflug. Partant de la cérémonie en elle-même, le film permet de suivre les investigations des scientifiques et ainsi observer tout le travail d'analyse. Le Prix Adelphe / Anev – Trophée cep d'Or Partenaire – de la meilleure action d'intérêt général au festival Oenovidéo a été décerné au film « Le Biou d'Arbois ».

LE BIOU EN ROUTE POUR L'INSCRIPTION SUR LA LISTE REPRÉSENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL (PCI) DE L'HUMANITÉ EN 2026

Depuis 2011, la Ville d'Arbois et la Société de Viticulture et d'Horticulture d'Arbois portent la candidature du Biou d'Arbois à l'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. En 2013, il a été inclus à l'inventaire national du PCI.

En 2024, le Biou d'Arbois a été choisi par le ministère de la Culture pour représenter la France au patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2025. Le dossier final est maintenant déposé auprès du comité d'évaluation de l'Unesco dont l'avis déterminera l'inscription ou non du Biou sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2026.

LE DOSSIER DU BIOU D'ARBOIS EST DÉSORMAIS ACCESSIBLE EN LIGNE !

Le dossier de candidature du Biou d'Arbois à l'inscription sur la Liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité a été déposé auprès de l'UNESCO, il y a près d'un an, en mars 2025. Le dossier est en cours d'instruction et

d'examen. La décision sera rendue lors de la vingt-et-unième session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à Xiamen (Chine) du 30 novembre au 5 décembre 2026.

Dans l'attente de cette échéance, les dossiers de candidature soumis par les États parties sont publiés par le Secrétariat de la Convention de 2003 * sur son site Internet.

Ainsi, l'intégralité du dossier de candidature du Biou d'Arbois est désormais accessible sur internet dans la rubrique « Dossiers 2026 en cours »** : formulaire, films, photographies, consentements, fiche d'inventaire national du Patrimoine Culturel Immatériel.

Les films seront prochainement diffusés au sein du parcours de visite du musée de la vigne et du vin du Jura (Château-Pécauld).

Depuis le dépôt du dossier de candidature, un Collectif de sauvegarde du Biou d'Arbois a été créé par la signature d'une Charte visant à définir les engagements fondateurs d'une vision et d'un fonctionnement partagés et nécessaires pour la sauvegarde du Biou, sa mise en culture et sa protection contre d'éventuelles tentatives d'appropriations commerciale et folklorisante. Ce Collectif inclut porteurs (anciens et actuels) du biou, la Fruitière Vinicole d'Arbois représentée par son Président avec les porteurs de la couronne, la Société de Viticulture et d'Horticulture d'Arbois représentée par son Président, la Ville d'Arbois, représentée par la Maire, l'adjointe en charge de la culture et du patrimoine et la directrice en charge des musées, du patrimoine et des archives; et un anthropologue comme conseiller scientifique et culturel.

En outre, à la demande du Ministère de la Culture, la fiche d'inventaire national du Patrimoine Culturel Immatériel est en cours d'actualisation.

* La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est un traité de l'Unesco adopté par la conférence générale de l'Unesco le 17 octobre 2003.

** Unesco > Culture > Patrimoine immatériel > Listes > En cours > Dossiers 2026 en cours



www.arbois.fr/le-biou/